



Compte rendu de la Réunion (virtuelle) du Conseil D'administration de la Société Française de Photobiologie

Lundi 4 avril 2022 à 10h30

Participants : Thierry DOUKI (Président), Emmanuel QUESTEL (Trésorier), Angela FALCIATORE, Evelyne SAGE, Henri-Pierre LASSALLE, Karine STEENKESTE, Marie ERARD, Marie-Dominique GALIBERT, Michel SLIWA, Laurent MARROT, Christine VEVER-BIZET, Patricia VICENDO (Secrétaire).

Ordre du jour :

- 1- Information sur la situation bancaire de la société
- 2- Premier bilan du e-congrès de février 2022
- 3- Point sur l'organisation du congrès ESP de 2023 ;
- 4- Réponse à une demande de subvention de Céline Frochot pour un congrès PDT-PDD qui aura lieu à Nancy en octobre 2022
- 5- Relance de la campagne de bourses pour les étudiants
- 6- Organisation d'un évènement SFPb à l'automne 2022.
- 7- Cotisations 2022
- 8- Autres points

1- Information sur la situation bancaire de la société

- Concernant le Compte « historique » au LCL :

- Transfert du compte à l'agence toulousaine effectif depuis le 18 mars 2022

La situation bancaire de la société s'est améliorée. Il est important de noter que les premières démarches concernant les changements de nom des présidents et des trésoriers ainsi que le transfert du compte LCL de Paris Toulouse avaient été entreprises dès Juillet 2020. Cependant, Thierry et Emmanuel ont été confrontés à une certaine inertie du côté du LCL parisien. Finalement depuis le 18 mars, ces changements ont pu être effectifs et validés suite à une visite physique d'Emmanuel et de Thierry à Toulouse. Le courrier relatif au compte sera envoyé à l'adresse personnelle de Thierry. De plus, une demande de codes de connexion a été effectuée pour réaliser des opérations en ligne. Cette demande suit son cours.

Le Bilan des comptes LCL est le suivant : 17 k€ sur le compte courant LCL et 8 à 10 k€ en valeurs mobilières

- Transfert progressif du compte LCL au Crédit Mutuel à Grenoble

Thierry a ouvert en début d'année un compte au Crédit Mutuel à Grenoble, banque qui est compétente pour la gestion des comptes associatifs. Actuellement tout est en place, l'accès

au compte, l'obtention d'une carte. Les cotisations de 2022 ont été versées sur le compte du Crédit Mutuel soit actuellement 246 euros. Une partie du compte courant LCL sera transférée sur le compte du Crédit Mutuel soit environ 10 à 15 K euros. A plus long terme le compte LCL sera fermé. Les 2 comptes seront conservés environ an.

Le compte Crédit Mutuel servira à régler au plus vite les dettes de la SFPb :

- 1650 euros à verser au GDR HappyBio pour le colloque conjoint qui s'est tenu à Toulouse en novembre 2021
- 200 euros à l'IUPB
- 350 euros en remboursement à Thierry pour l'avance qu'il a faite à titre personnel pour le prix Poster du colloque HappyBio.

2- Premier bilan du e-congrès Soleil. Peau. Cancer Cutané de février 2022

• Organisation et participation

- L'organisation du e-congrès par la société Emergence fût excellente
- Les Sessions avec pré-enregistrement ont été efficaces (même si l'enregistrement des présentations n'a pas été simple). Les présentations ont été collées bout à bout. Chaque session de présentations était suivie d'une période de questions/réponse animée par un modérateur qui posait les questions du Chat. L'ensemble était très intéressant et vivant.
- **Pour la session Photobiologie nous avons eu environ 80 participants ce qui correspond à une session parallèle de l'ESP**
- En termes de sujets, ce e-congrès était très varié : photodermatologie, Photobiologie, cancérologie cutanée. Les sujets traitaient de problèmes de santé humaine et cutanée.

- **La participation a été très bonne, l'e-congrès fut un beau succès en termes d'audience**

SESSIONS	PRESENCES JOUR J	REPLAY ?	CONSULTATIONS Replay du 04/02/2022 au 20/02/2022	PARTICIPATION TOTALE AVEC REPLAY du jour J au 20/02/2022
SYMPOSIUM AVENE Lumière bleue : De nouvelles perspectives pour les filtres solaires	59	oui	14	73
SYMPOSIUM BMS Innovations et évolution des stratégies de prise en charge dans le mélanome	56	NON	0	56
SYMPOSIUM NOVARTIS Les enjeux de la cinétique tumorale dans le mélanome	ANNULE	-	-	0
SESSION SFPD 1/2	65	oui	15	80
SESSION SFPD 2/2	47	oui	13	60
SESSION SFPB	70	oui	9	79
SESSION GCC	70	oui	10	80
Message Bienvenue	49	oui	6	55
Message Clôture	22	oui	2	24

• Bilan financier

En plus du succès scientifique, ce fût également un succès financier remarquable :

- 6 sponsors industriels : Les sponsors avaient un page internet avec une communication et un lien pour leur site
- **Recettes 70 k€ - dépenses 25 k€ (gestion du site, honoraires d'Emergence) = bénéfice 45 k€.** Ce bénéfice risque d'augmenter sachant qu'il peut encore y avoir des inscriptions pour des replays.
- Bonus : La Roche-Posay organise en parallèle de cet évènement un séminaire en visio-conférence sur la même plateforme (jeudi 5 mai 2022 à 20h00 et en replay)

La société Emergence propose de faire un bilan financier final en mai avec les derniers replays. Les 3 sociétés se partageront les bénéfices. Les bases du partage n'ont pas encore été discutées.

3- Point sur l'organisation du congrès ESP de 2023.

L'ESP a validé le choix de Lyon comme ville d'accueil. Il y avait deux projets concurrents. Le congrès se tiendra du 27 au 31 Aout 2023

- Choix définitif de l'ENS-Lyon comme lieu d'accueil.

Ce choix a été validé par le comité exécutif de l'ESP lors d'une **visite début mars 2022**

- Comité d'organisation du congrès

Le comité d'organisation local est composé de :

- T. Douki (CEA-Grenoble, président)
- A. Banyasz (ENS-Lyon)
- Y. Bretonnière (ENS-Lyon)
- AL Bulin (Inserm, Grenoble)
- E. Dumont (ENS-Lyon)
- JL Ravanat (CEA-Grenoble)

- Les locaux : L'ENS-Lyon met gratuitement à disposition du congrès des locaux. C'est un campus relativement moderne. Le congrès disposera de :

- 1 grand amphi de plus de 450 places
- 2 petites salles (< 50 places)
- 1 grand atrium pour posters, exposants et pauses café
- 1 restaurant universitaire pour déjeuners
- 3 salles annexes de près de 100 places chacune
- Facilement accessible par transports en commun

- Les aspects budgétaires :

La gestion du congrès est prise en charge par la cellule congrès de l'ENS-Lyon, cet aspect est non négociable. De ce fait il n'est pas possible de travailler avec des sociétés privées telles qu'Emergence dont nous avons apprécié les services.

Autre point de vigilance, comme nous serons gérés par des fonds publics, il va falloir respecter les règles des comptes publiques (appels d'offres, travail hors taxe et notamment impossibilité de faire des bénéfiques). Cela implique qu'il faudra gérer intelligemment les sponsors, comme établir directement des contrats de sponsoring entre les industriels et l'ESP pour ne pas faire exploser les recettes du budget.

Les seuls frais restants sont ceux dédiés aux moyens audiovisuels. Ils restent très faibles et sont évalués autour de 10K euros voir moins. **Le site web sera gratuit** en utilisant l'application du CNRS visio-conf. Sur ce même site il y aura également la gestion des inscriptions qui sera également gratuite.

En résumé, il n'y aura pas de coût pour les salles, pour le site web et la gestion des inscriptions. Le coût sera faible pour les prestations. Le budget estimé du congrès sera autour de 90 k€ avec 16.5 k€ de subventions à trouver. Ce coût peut être vu à la baisse. Le comité exécutif de l'ESP est très satisfait du budget peu élevé pour un congrès ESP.

Les estimations des coûts des différentes prestations et les recettes sont présentées dans les deux tableaux suivants

EXPENSES					
Nature	unit price pre-tax	tax rate (%)	unit price all taxes incl.	Nbr	total amount pre-tax
Location espaces et logistique					
Amphi Mérieux	0.00				0 €
Salle Condorcet	0.00				0 €
security (Sunday)	25.00			10	250 €
Communication					
printing					2 000 €
Welcome Pack	10.00			280	2 800 €
congress bag and badges	1.50			280	420 €
audio and video media					10 000 €
Missions					
travel for plenary lecturer	900			10	9 000.00 €
Transport					
Public transportation	15			280	12 600.00 €
Restauration					
morning coffee breaks - nb participants x * 4 days	3.83			280	4 289.60 €
Lunch - nb participants x * 4 days	19			280	21 280.00 €
Afternoon coffee breaks - nb participants x * 4 da	3.17			280	3 550.40 €
Lunch buffet - nb participants x * 4 days	19			280	
Lunch buffet drinks - nb participants x * 4 days	4			280	
welcome reception	30			280	8 400.00 €
Gala dinner					
Location to be found	60			280	16 800.00 €
TOTAL DES DEPENSES					91 390 €

INCOMES					
Nature	unit price pre-tax	tax rate (%)	unit price all taxes incl.	Nbr	total amount pre-tax
Registration					
Students	227 €	10.00%	250	30	6 818 €
ESP member	500 €	10.00%	550	80	40 000 €
Non ESP member	727 €	10.00%	800	30	21 818 €
free registration for invited lecturer	0 €			120	0 €
free registration for plenary lecturer	0 €			10	0 €
volunteers				10	
contribution to lunch					
x* 4 days (except volunteers and plenary lecturers)	4.17 €	20.00%	5.00	260	4 333 €
contribution to Gala dinner					
contribution to Gala dinner	8.33 €	20.00%	10.00	230	1 917 €
free for student	0 €			30	0 €
free for plenary lecturer	0 €			10	0 €
Anticipated institutional sponsoring					
Metropole					1 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes					2 000 €
Fonds de Recherche ENS					4 000 €
Other sponsoring					
other					9 504 €
TOTAL DES RECETTES					
					91 390 €

En réponse à une question, Thierry confirme qu'il y aura un lien twitter via l'ESP pour couvrir le congrès. Il semblerait d'ailleurs intéressant d'ouvrir un compte Twitter pour la SFPb car cet outil est très utilisé par les chercheurs pour diffuser des informations. Michel SLIWA se propose de s'en occuper.

- Prochaine étape (très bientôt) : recherche de sponsors

Concernant le sponsoring, Thierry remercie les membres de la société qui ont répondu à son mail d'appel à idée de sponsors.

Une liste de sponsors va être établie ainsi qu'une offre de sponsoring (logos, sponsoring de certains orateurs, de sessions, symposiums satellites....). l'ESP a fourni également une liste de contacts.

La métropole de Lyon a contacté le comité d'organisation du congrès pour demander à être sponsor de l'évènement.

Le comité local d'organisation est très actif notamment Elise Dumont qui a eu beaucoup d'interactions avec son administration. Elle devrait obtenir de l'ENS une subvention de 3 à 4 k€.

Laurent Marrot : demande à être mis au courant de l'avancée du projet pour demander un sponsoring auprès de l'Oréal « Episkin ».

Emmanuel va essayer de rechercher un sponsoring auprès de Pierre Fabre. Il est très difficile voire impossible de se faire financer par PF.

4- Réponse à une demande de subvention de Céline Frochot pour un congrès PDT-PDD qui aura lieu à Nancy en octobre 2022

Le congrès international « Update in PDT-PDD » se tient tous les 2 ans. C'est un gros congrès de PDT-PDD. En réponse à une demande de Céline Frochot, 500 euros de subvention sont accordés par la SFPb à pour l'organisation du congrès PDT-PDD en octobre 2022.

5- Bourses pour les étudiants

L'offre de bourses n'a pas eu de succès en 2021. Aucune demande de bourse n'a été faite auprès de la SFPb pour des inscriptions à des congrès dématérialisés en 2021.

Il est décidé de refaire un appel d'offre en 2022 pour des demandes au fil de l'eau jusqu'au 31 Août. De plus, il est décidé de rédiger une page dédiée sur le site web pour décrire les procédures de demandes de bourses.

- Les conditions pour postuler à une bourse sont les suivantes :
 - Etre doctorant ou post-doctorant
 - Etre membre de la SFPb ainsi que l'encadrant
 - La demande doit être accompagnée d'une lettre de l'encadrant

- Les demandes de bourses peuvent concerner :
 - **Une participation à un congrès**, dans ce cas le postulant devra présenter une description de l'évènement ainsi qu'un résumé du travail qui sera présenté.
 - **Un échange entre laboratoires**, dans ce cas le postulant devra présenter une description des équipes partenaires ainsi que du projet

Les bénéficiaires d'une bourse devront citer la SFPb dans leur présentation (logo) ou dans les remerciements de leur publication.

Ces bourses pourraient servir à participer aux nombreux congrès de photobiologie prévus en 2022 : congrès de la société américaine à Albuquerque reporté à l'automne, congrès de PDT à Nancy, Ecole de Photobiologie en Aout, congrès Pigment Cell Research en Pologne, etc. Une liste plus exhaustive est sur le site web de la SFPb.

- Les subventions allouées seront réparties comme suit :
 - 500 € pourront être alloués pour les congrès internationaux et les échanges entre équipes.
 - 300 € pour les congrès nationaux.

6- Organisation d'un évènement SFPb à l'automne 2022

Le dernier évènement de la SFPb seule et en présentiel correspond aux journées scientifiques de Novembre 2019. Il est important de refaire des journées scientifiques pour motiver les membres de la société.

Les dernières thématiques abordées ont été principalement autour **de la santé humaine**

- La Photobiologie Cutanée (e-congrès 2022)
- La PDT aux journées conjointes avec le GDR HappyBio en Novembre 2021
- La Photochimie des biomolécules, organismes photosynthétiques, Photobiologie humaine en environnement naturel, Photomédecine en novembre 2019
- L'hommage à Ethel Moustacchi « DNA repair » en septembre 2017
- Les journées de Photobiologie et Photodermatologie en juin 2017

Il nous faudrait organiser 3 ou 4 demi-journées à Paris avec AG fin 2022 et élargir à d'autres thématiques afin de garder une certaine unité au sein de la SFPb et intéresser de nouveaux membres. Il faudrait par exemple intéresser d'avantage les communautés plantes, environnement ou microbiologie.

Une question importante est par exemple le positionnement de la SFPb par rapport à la Société Française de Photosynthèse. Cette dernière organise une journée en juin (9-10 juin) en l'honneur de Diana et Klaus (deux anciens membres de la SFPb) par la Société Française de Photosynthèse. Il serait intéressant de faire circuler des informations concernant la SFPb lors de cette journée.

Les informations de la Société Française de Photosynthèse pourront être mises sur le site web de la SFPb. De même Angela se propose transmettre les informations à la Société Française de Photosynthèse sur la tenue en 2023 du congrès de l'ESP à Lyon.

Concernant l'organisation des journées d'automne de la SFPb, des thématiques ont été proposées :

- Michel et Angela proposent d'organiser une demi-journée en l'honneur de Diana : Animateur Angela
- ½ journée Techniques avancées ultra rapides non invasives en photobiologie (in vitro et in vivo) : Animateur Michel
- ½ journée environnement : biologie marine, nouveaux photosensors, nouvelles molécules avec les analyses des données de méta-génomiques, nouvelles découvertes sur les rhodopsines, rôle de la photobiologie dans l'environnement marin. Micro-organismes. Pollution marine par les crèmes solaires : animateur proposé François-Yves
- ½ journée présentations par des doctorants de la société avec un prix pour la meilleure présentation. Christine mentionne que dans le temps il y avait un prix de la SFPb jeunes

chercheurs subventionné par un ou des donateurs. Il faudrait rechercher dans les archives de la société les noms des donateurs. Animateur Thierry

Une présentation de posters serait envisagée, pouvant aller jusqu'à les rendre accessibles en ligne.

Il faudrait contacter Stéphanie Bonneau pour une organisation des journées d'automne sur Jussieu. Il faut établir au plus vite un programme pour pouvoir réserver des locaux.

Les inscriptions aux journées de la SFPb seront gratuites pour les doctorants. Marie Dominique suggère d'allouer une bourse aux doctorants sélectionnés pour une présentation orale.

7- Cotisations 2022

- Seulement 5 adhésions ou ré-adhésions ont été reçues.
- Un nouvel appel par mail sera effectué ainsi qu'une relance dans les laboratoires
- Il semble important de créer une mailing liste au-delà des cotisants actuels pour attirer de nouveaux membres actifs. Il est proposé de faire suivre ses mailing listes à Thierry.
- Le mot du président de la SFPb : Donner l'exemple dans le CA et payer sa cotisation !
- Un problème a été soulevé concernant l'impossibilité de régler les adhésions par les bons de commandes CNRS. Une des solutions est de faire une adhésion collective par laboratoire. Les laboratoires pourraient ensuite préciser directement au bureau de la SFPb le nom des personnes concernées.

8- Autres points

- Site web de la SFPb

Concernant le site web de nombreuses mises à jour et modifications ont été faites. Il serait intéressant de visiter le site réactualisé pour donner son avis à Thierry. A noter que la page anglaise a été réactivée. Il faudrait mettre à jour le lien internet des autres sociétés savantes ainsi que des congrès à venir.

- Compte twitter pour la SFPb

Thierry et Michel se proposent de réfléchir ensemble pour la création d'un compte twitter SFPb.

- Départ de Laurent Marot

Laurent Marot va prendre sa retraite très bientôt en juillet 2023. Il propose de se renseigner auprès de l'Oréal pour trouver un remplaçant au CA.